

BILAN DU CAUCUS

DE JUIN 2018 A MAI 2019

1. GROUPE AU CM

Un groupe des Verts petit mais dynamique !

L'engagement des membres du groupe des élu.e.s du conseil municipal permet de bons résultats compte tenu de leur nombre et de la majorité formée par l'entente.

Le groupe des élu.e.s du conseil municipal est composé seulement de 8 élu.e.s, ce nombre implique une charge importante pour tous.les élu.e.s et en particulier pour la chefferie de groupe, qui a été assurée par Uzma Khamis Vannini jusqu'au 29 mai 2019 et reprise, ensuite, par Delphine Wuest.

Divers départs et arrivées en raison notamment des élections au Grand Conseil ont ponctué les 3 premières années de législature. Après 5 changements sur 8 membres, le groupe s'est enfin stabilisé.

Cela n'a pas empêché les Vert.e.s de soutenir activement notre politique verte soit en déposant des textes, soit en les co-signant.

Vous trouvez sous ce lien tous les textes déposés durant l'année écoulée.

2. MOTIONS ET PROPOSITIONS DIVERSES

Le groupe des Verts a continué à défendre son programme 2015-2020 en déposant des motions liées à :

- la transition écologique,
- la défense d'espaces publics de qualité,
- la gestion des déchets,
- la cohésion sociale et la solidarité dans les quartiers,
- l'inclusion, la lutte contre les discriminations et le harcèlement,
- l'inclusion et la lutte contre les discriminations,
- la mobilité durable (piétonne et cycliste),
- la culture,
- la sécurité,
- la gouvernance,
- la défense des médias,
- l'aménagement urbain responsable.

2.1. AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Résumé

La mobilité douce, en particulier piétonne et cycliste, est un sujet défendu avec vigueur par les Vert.e.s élu.e.s au CM de la Ville de Genève. A travers une série de motions, la sécurité des utilisateur.trice.s de l'espace public sera dans l'avenir mieux assurée. Dans une optique différente mais elle aussi essentielle, la lutte contre la pollution atmosphérique et lumineuse a aussi été le sujet de dépôts verts que vous découvrirez ci-dessous.

Références

*Pour un quai des Bergues entièrement piétonnier*¹ exige la piétonnisation effective et totale du quai des Bergues. Cette motion fut déposée en septembre 2018.

¹ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1367-176e/>

*Pour le lancement du mur antiparticule à Genève : posons des murs végétaux pour diminuer la pollution*² déposée en décembre 2018, elle demande d'effectuer une phase test sur le pont des Délices en apposant deux bancs City-Tree (mur végétalisé de 4 m sur 3 m incluant un banc à sa base et d'autres possibilités comme l'intégration d'une borne wifi), de recenser les endroits en ville de Genève adéquats et pollués pour y poser des citytrees et, en cas de succès, de procéder à l'installation de citytrees partout où cela est possible.

*Pour la sauvegarde de la nuit dans la Ville de Genève*³ est une motion de janvier 2019 ayant pour but de lutter contre la pollution lumineuse. Cet objet parlementaire demande au CA de diminuer l'intensité et la durée de l'éclairage public, tout en s'assurant du maintien du sentiment de sécurité de la population, ce qui permettra à la fois de réduire la consommation d'énergie, de limiter les halos et la taille des zones touchées par une lumière directe et intense et d'implémenter la nouvelle norme SIA 491 «Prévention des émissions inutiles de lumière à l'extérieur», fondée sur le principe de précaution contenu dans la Constitution, qui offre une aide importante et concrète pour limiter les émissions inutiles de lumière. Cette motion demande aussi de présenter un rapport sur l'ensemble des mesures prises en Ville de Genève contre la pollution lumineuse et de sensibiliser la population, les entreprises et les administrations situées sur son territoire à une utilisation rationnelle de la lumière.

*Limitons nos déplacements en avion*⁴ est une résolution déposée en février 2019 qui invitait le Conseil administratif, le bureau du Conseil municipal et ses élu.e.s dans les commissions municipales, au sein des régies publiques et dans les commissions parlementaires à :

- privilégier les destinations accessibles en train;
- favoriser systématiquement les déplacements par voie ferrée lorsque cela est possible;
- proscrire les trajets en avion pour les voyages dont la distance n'excède pas 1000 km afin de limiter l'empreinte carbone, à l'instar de l'Université de Bâle.

La dernière invite a été finalement rejetée par l'hémicycle.

*Amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes lors de modifications de circulation liées aux chantiers*⁵, déposée le 12 septembre 2018, demande au CA de renforcer les mesures de protection des piéton.ne.s, et particulièrement des malvoyant.e.s, ainsi que des cyclistes, lors de chantiers qui empiètent sur les trottoirs et les aménagements cyclables mais aussi de renforcer les mesures de contrôle afin d'assurer leur sécurité, lors de travaux et aménagements de l'espace public, et finalement de viser à maintenir en tout temps, dans la mesure du possible, les voies dédiées à la mobilité douce.

2.2. COHESION SOCIALE ET JEUNESSE

Résumé

La lutte contre le harcèlement de rue et la formation des APM dans ce domaine étaient au cœur d'une série de questions posées par les Vert.e.s en septembre 2018. En mai 2019, les Vert.e.s ont aussi agi pour demander la création de point d'eau afin que les personnes sans-abri puissent avoir accès à une structure leur permettant de répondre à leurs besoins élémentaires en matière d'hygiène. Ce même besoin d'hygiène élémentaire a poussé les Vert.e.s à déposer une résolution demandant la création de toilettes dans les gares du CEVA.

Références

*Comment la Ville de Genève lutte-t-elle contre les violences de rue nocturnes, dont le harcèlement de rue?*⁶ a été déposé en septembre 2018 et fait suite aux violences subies par 5 femmes agressées violemment, dans la rue, en août 2018. Cette interpellation demande en substance quelles sont les mesures mises en place pour lutter contre le harcèlement de rue et fait écho à une série de motions contre le harcèlement de rue déposées en 2017 par les Verts.

*Point de dignité sans points d'eau en Ville de Genève*⁷ déposée le 15 mai 2019, cette motion demande au CA d'évaluer rapidement l'étendue des dispositifs existants relatifs à l'hygiène et à la santé, mis à la disposition des sans-abri, tant par les autorités publiques et les fondations que par le

² <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1399-176e/>

³ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1401-176e/>

⁴ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/235-176e/>

⁵ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1414-176e/>

⁶ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/62-176e/>

⁷ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1436-176e/>

milieu associatif. Ainsi que, de mettre en place, en concertation avec les acteur.trice.s concerné.e.s, un projet de développement des dispositifs existants en Ville de Genève et/ou de création de nouveaux points d'eau suivant l'acceptation de cette motion, pour répondre aux besoins actuels et futurs des personnes sans-abri en termes d'hygiène et de santé (incluant si possible la podologie, la dentisterie et la coiffure) et de garantir la mise à disposition gratuite de produits d'hygiène, dont d'hygiène intime. Il était aussi important aux yeux des Vert.e.s de faire de la lutte contre la précarité menstruelle un objectif spécifique de ces structures et surtout que ces structures soient développées avant la fin de la présente législature.

*Gare aux toilettes*⁸ est un projet de délibération déposé en avril 2019 et qui demande la mise en place de toilettes publics dans les gares du CEVA.

2.3. SECURITE, DOMAINE PUBLIC, INFORMATION ET COMMUNICATION

Résumé

La gestion des déchets et du tri a été au cœur de nos dépôts touchant au domaine public. Concernant la sécurité, en plus de la motion contre le harcèlement, la question de la formation des APM a été soulevée. Il est primordial pour les Vert.e.s que la sécurité de proximité puisse être sauvegardée comme compétence communale, mais il est tout aussi important de bien former les agent.e.s qui remplissent cette fonction.

Références

*Utiliser l'espace public oui, mais de manière écoresponsable*⁹ : déposée en juin 2018 demande d'étendre la systématique du tri des déchets et la mise à disposition de verres consignés et de vaisselle uniquement compostables à l'ensemble des manifestations organisées sur le territoire de la Ville. Avant même le vote en plénière, l'idée de notre groupe a été avalisée, en partie, par des mesures annoncées par Guillaume Barazzone au cours du printemps 2019.

*Sans paille, en route vers une ère du plastique-free: pour le bannissement des produits plastiques à usage unique (pailles, cotons-tiges et autres touillettes)*¹⁰ : elle aussi déposée le 19 juin 2018, la motion demande au CA d'interdire les pailles et tout objet en plastique à usage unique lors de toute manifestation publique mais aussi de poursuivre un travail de sensibilisation auprès des restaurateur.trice.s et de soutenir les commerçant.e.s qui ont décidé de se passer de pailles et autres objets en plastique à usage unique, via une campagne de visibilité.

*Pour une baisse significative des déchets liés à l'explosion des fast-foods comme mode de restauration*¹¹ : 3ème de ce tryptique déposé en juin 2018, cette motion demande au CA de sensibiliser à l'augmentation des déchets résultant de leur activité les restauratrices et les restaurateurs ainsi que les vendeuses et vendeurs de nourriture qui proposent des plats à l'emporter installé.e.s sur le territoire de la Ville de Genève, et de les inciter à utiliser des emballages réutilisables ou compostables, à se passer de pailles ou à éviter d'en proposer. Le texte demande aussi de leur interdire l'utilisation de vaisselle jetable en plastique et finalement de les pousser à proposer des tarifs réduits pour les personnes qui apportent leur emballage réutilisable (tupperware, bento, etc.), et à faire la promotion de ce type de fonctionnement auprès de leurs client.e.s.

*Pour des écopoints complets*¹² déposée le 27 mars 2019 demande au CA que chaque écopoint soit équipé de conteneurs de récupération pour le papier-carton, les déchets organiques, le verre, le PET, l'aluminium et le fer-blanc, le textile, les capsules à café et les piles et de présenter un rapport au Conseil municipal sur la faisabilité et le coût de cette implémentation dans l'ensemble des points de récupération.

*Pour une adéquation des moyens des agent.e.s de la police municipale (APM) en Ville de Genève, faisons face à leurs nouveaux défis*¹³ est une motion du 5 février 2019 qui demande au CA de mettre

⁸ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/223-176e/>

⁹ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1360-176e/>

¹⁰ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1363-176e/>

¹¹ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1362-176e/>

¹² <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1423-176e/>

¹³ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1407-176e/>

en place une étude approfondie des besoins de la police municipale en Ville incluant les questions d'effectif, de ressources humaines et matérielles, ainsi que les questions organisationnelles (dont l'organisation de l'état-major), d'entamer des discussions auprès du Conseil d'Etat afin de revoir le contrat local de sécurité de 2017 et de s'octroyer l'exclusivité du rôle de police de proximité, ainsi que le budget accompagnant cette dernière, d'entreprendre des démarches auprès du Conseil d'Etat afin de réclamer l'octroi d'un statut spécial pour les APM de la Ville de Genève dans la LAPM, notamment en ce qui concerne l'accès au brevet fédéral de police «sans l'introduction ni le recours au port d'armes lors de l'entrée en fonction et tout au long de la carrière en tant qu'APM» et de réadapter les différentes lois, règlements et autres directives en fonction des réformes entreprises dans le cadre du mandat et de la formation des APM en consultation avec les principaux représentant.e.s et représentantes de la profession dont le Syndicat des polices municipales genevoises (SPMG) ainsi que l'Union des polices municipales genevoises (UPMG).

2.4. GOUVERNANCE

Résumé

La création de deux nouvelles commissions, l'une de gestion, l'autre touchant à la transition écologique, a été demandée par les Vert.e.s. En effet, une bonne gouvernance au sein de la commune ne peut exister que si les instances de contrôle sont convenablement organisées. Mais surtout, l'urgence climatique oblige maintenant à passer à l'action : la transition écologique doit être pensée et mise en œuvre.

Références

*Pour la création d'une commission de contrôle de gestion au sein du Conseil municipal*¹⁴ déposée en novembre 2018 demande au Conseil administratif de créer une commission de contrôle de gestion composée de neuf membres issu.e.s du Conseil municipal et au prorata des forces des groupes groupes élus en son sein. La motion demande que le Contrôle financier de la Ville de Genève soit directement rattaché à cette commission de contrôle de gestion.

*Création d'une commission de la transition écologique en Ville de Genève*¹⁵ est un projet de délibération déposé en décembre 2018 qui demande au Conseil municipal de créer une commission en charge des objets ayant trait à la transition écologique et au développement durable en Ville de Genève, de présenter un rapport sur l'ensemble des mesures prises en Ville de Genève touchant à ce domaine, d'élaborer en 2019 une feuille de route et des priorités claires permettant de respecter les objectifs internationaux et nationaux, et d'associer l'administration, la communauté scientifique ainsi que les acteurs et actrices associatif.ve.s à l'élaboration de cette feuille de route.

2.5. LOGEMENT

Résumé

Les problèmes de cautionnement sur le marché des locatifs rend l'accessibilité au logement complexe pour les personnes précarisées. Pour lutter contre ce phénomène, les Vert.e.s ont proposé la création d'un mécanisme de cautionnement public.

Références

*Pour le cautionnement public de logements locatifs destinés aux personnes répondant aux critères sociaux du département de la cohésion sociale et de la solidarité*¹⁶ : déposée en décembre 2018, cette motion demande la mise en place d'un mécanisme de cautionnement de logements locatifs destiné aux personnes répondant aux critères sociaux du département de la cohésion sociale et de la solidarité. Et que ce mécanisme soit mis en œuvre par le biais de l'institution publique la plus appropriée sur suggestion du Conseil administratif et sur décision du Conseil municipal. Ce dernier consistera en une caution dont le dépôt total est récupérable à la livraison du bien en location et en lieu et place d'une prime d'assurance de garantie loyer. Le taux d'intérêt applicable n'excédera pas 1% et le paiement de cette caution s'établira sur base mensuelle à des montants compatibles avec les budgets modestes des futur.e.s bénéficiaires.

¹⁴ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1389-176e/>

¹⁵ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/200-176e/>

¹⁶ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1395-176e/>

2.6. CONDITIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES FAVORABLES

Résumé

Demander une équité de traitement dans les départs à la retraite des employé.e.s de la Ville c'est une évidence pour les Vert.e.s qui ont donc déposé une motion.

Références

*De l'équité pour le personnel qui part à la retraite*¹⁷ déposée le 27 mars 2019 demande au CA de revoir le processus relatif aux cérémonies de départ à la retraite ainsi que les processus tels que l'accès à la téléphonie, les formations, les remboursements des frais, les voyages, en partenariat avec les commissions et associations du personnel, afin d'assurer l'équité de traitement et de présenter un rapport au Conseil municipal sur ces réformes.

¹⁷ <https://www.ville-geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1424-176e/>